



Photo de M. Roland GRIMAL (2014).
R.G.2014



SOMMAIRE

- P.1** Le mot du Maire,
Invitation vœux à la population,
- P.2/3** L'Équipe Municipale,
L'Intercommunalité,
- P.4/5/6** Compte Administratif 2013
Budget Communal 2014,
(Commune, Assainissement)
- P.7** EDF, l'éclairage public,
Le nouveau compteur « Linky »,
- P.8/9** Organisation périscolaire,
l'avenir du R.P.I.
- P.10** L'école
(article réalisé par les enfants),
- P.11** Festivités, Animations,
Manifestations (calendrier)
- P.12/13/14/15** Les Associations,
- P.16** L'état civil,
le recensement, numéros utiles
- P.17** Espace jeux,
atelier créatif,
- P.18** Zéro phyto,
Les frelons asiatiques.
- P.19/20** Mémo - le tri sélectif

Le Mot du Maire

Chers administrés,

Le mot traditionnel en introduction de notre bulletin municipal est pour moi un des bons moments de ma première fonction de maire.

En mars 2014, j'ai été élu maire et je vous en remercie.

J'ai avec moi une équipe municipale jeune, dynamique avec laquelle nous gérons au mieux les intérêts de notre commune, chacun ayant trouvé sa place dans les différentes commissions.

D'ores et déjà, nous avons contacté les services voirie du **Conseil Général** pour réaliser une étude concernant la mise en sécurité de la traversée du village. Nous ne connaissons pas encore les propositions qui nous seront faites mais sachez que nous

essaierons de réaliser ces travaux au moindre coût. En effet, notre volonté est de ne pas augmenter la fiscalité, ce qui sera difficile à tenir pour l'avenir, car les dotations de l'état sont en baisse constante.

De plus, depuis la création de la **Communauté de Communes**, nous avons transféré cinquante pour cent de notre fiscalité vers cette dernière en ce qui concerne les compétences « Voirie » et « **Services D'Incendie et Secours (SDIS)** ». Or, depuis 2014, le SDIS incombe à nouveau aux communes sans pour autant récupérer la fiscalité correspondante.

Malgré les difficultés de la vie, gardons le moral et allons de l'avant.

Je me réjouis de constater la richesse de notre vie associative à travers le Club des Genêts, le Comité des Fêtes, Maison et Terroir, le Syndicat des Chasseurs, l'Association des Parents d'Élèves, les Amis du Saint Jean, etc...

Toutes ces associations nous aident à faire vivre notre commune et je tiens à les féliciter et à les remercier pour tout le travail que leurs membres réalisent en donnant de leur temps.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute et ensemble œuvrons pour le bien de notre commune.

Vive Belfort !!!

INVITATION

*J'ai le plaisir de vous inviter le Dimanche 18 janvier 2015 à **15 h 00** à la salle des fêtes communale à un goûter au cours duquel je vous présenterai, avec l'ensemble du Conseil Municipal, mes vœux pour cette nouvelle année.*

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

Claude Vêrines.

2015



L'Equipe Municipale



Lors du Conseil Municipal d'installation du 28 mars 2014, les 15 nouveaux conseillers ont élu Claude Vérines, Maire et 3 Adjointes.



Le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux.

Le Maire : Claude VÉRINES,

Les Adjointes : Francis FIGEAC, Marie Paule GUILLAUME, Alice DENIS

Les conseillers municipaux (par ordre alphabétique) : CASTELNAU Dorothee, CURNUT Evelyne, CUBAYNES Serge, DEILHES Benoît, FIGEAC Sandrine, FOISSAC Laurette, MACCARINI Gilles, MARTY Annie, RESCOUSSIE Damien, ROUMIGUIE Alexandre, SARRUT Christophe.



Durant l'année 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis 11 fois et ont délibéré 89 fois sur divers points qui concernent la vie du village.

Pour rappel, les comptes-rendus des différents conseils ainsi que les délibérations sont consultables en Mairie. Et bientôt sur le site internet www.belfort-du-quercy.fr (site en ligne fin janvier ou début février 2015).



Plantation du MAI - 24 mai 2014.

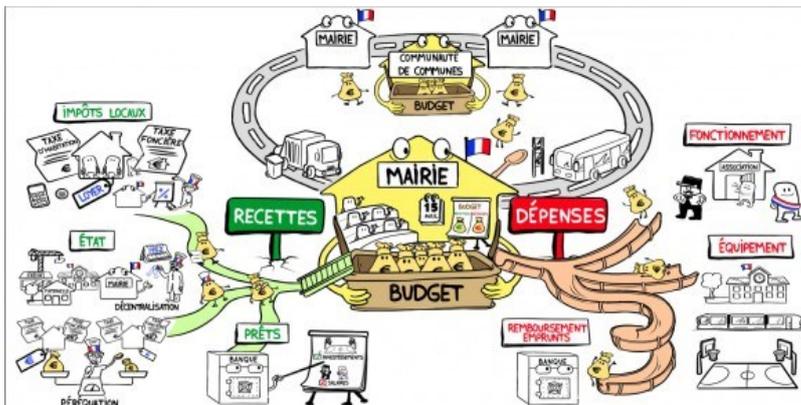
**Le Conseil
Municipal a une
compétence
générale de droit
commun pour régler
par ses
délibérations les
affaires de la
Commune.**

Les Finances Publiques de la Commune

Le BUDGET COMMUNAL

Le Compte Administratif 2013,

A la clôture de l'exercice budgétaire, intervenue au 31 janvier 2014, pour l'année 2013, l'ordonnateur établit le Compte Administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes (CCAS, Assainissement et Transport scolaire communal).



Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 433,57		32 684,44		35 118,01
Opération exercice	484 402,85	457 801,18	321 621,71	339 587,52	806 024,56	797 388,70
Total	484 402,85	460 234,75	321 621,71	372 271,96	806 024,56	832 506,71
Résultat de clôture	24 168,10			50 650,25	24 168,10	50 650,25
Restes à réaliser	88 616,00	186 869,00			88 616,00	186 869,00
Total cumulé	112 784,10	186 869,00			112 784,10	237 519,25
Résultat définitif		74 084,90		50 650,25		124 735,15

Voté à l'unanimité des membres présents par délibérations n° 2014-03-002 ; 2014-03-005 ; 2014-03-008 ; 2014-03-012.

Après analyse du tableau récapitulatif, on s'aperçoit que pour l'ensemble des sections le résultat de clôture 2013 est excédentaire : 124 735,15 €.

- en section d'investissement : un **EXCÉDENT** de 74 084,90 €,
- en section de fonctionnement : un **EXCÉDENT** de 50 650,25 €.



Pour la préparation du budget primitif 2014 il ne faudra rien prévoir au compte 1068 (*excédents de fonctionnement capitalisés*) car cette année il n'y a pas de déficit d'investissement à couvrir.

On réaffecte la totalité soit 50 650,25 € en section de fonctionnement pour bonifier celle-ci.

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	395 682,45	345 032,20
Résultat de fonctionnement reporté		50 650,25
Total section Fonctionnement	395 682,45	395 682,45
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	158 582,00	84 497,10
Restes à réaliser	88 616,00	186 869,00
Solde d'exécution de la section	24 168,10	
Total section Investissement	271 366,10	271 366,10
TOTAL GÉNÉRAL	667 048,55	667 048,55

👉 **Les taxes locales pour l'année 2014,**

	Taux votés Part COMMUNE 2014 Pas d'augmentation	Taux moyens communaux 2013		Taux 2013 Des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	
TAXE D'HABITATION	6,96	23,83	18,11	6,11
TAXE FONCIÈRE (bâti)	4,30	20,11	21,57	5,41
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	44,47	48,94	146,81	54,31
Cotisation Foncière des Entreprises	13,19	25,59	/	10,93

👉 **Subventions versées à diverses associations Budget Primitif 2014 (en €),**

Associations de la Commune :

- Comité des fêtes de Saint Geniès 150,00
- Syndicat des chasseurs de Belfort 150,00
- Comité des fêtes de Belfort 1 000,00
- Les genêts de Belfort 150,00
- Ass. du Léoure Parents d'élèves 600,00
- Coopérative scolaire de Belfort 300,00
- Amicale du Léoure / Chasse 100,00
- « Lous Aluserpits » 200,00
- « Les Amis du Saint Jean » 150,00
- « Maison et Terroir » 150,00

Associations extérieures à la Commune :

- Amicale Sapeurs Pompiers Lalbenque 50,00
- F.N.A.C.A. du Canton 40,00
- Amicale du 8ème R.I 30,00
- Musée de la Résistance 30,00
- Football Club Lalbenque / Fontanes 200,00
- Collège Castelnau-Montratier 50,00

Le BUDGET Annexe ASSAINISSEMENT



Le Compte Administratif 2013,

Dans l'ensemble des sections, résultat de clôture 2012 (excédentaire) : 46 592,66 €

- Un excédent en section d'investissement de 34 459,94 €,
- Un excédent en section de fonctionnement de 12 132,72 €

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		34 511,03		7 626,35		42 137,38
Opération exercice	8 024,09	7 973,00	8 161,40	12 667,77	16 185,49	20 640,77
Total	8 024,09	42 484,03	8 161,10	20 294,12	16 185,49	62 778,15
Résultat de clôture		34 459,94		12 132,72		46 592,66
Total cumulé		34 459,94		12 132,72		46 592,66
Résultat définitif		34 459,94		12 132,72		46 592,66

Le Budget Annexe 2014,

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	25 636,00	13 503,28
Résultat de fonctionnement reporté		12 132,72
Total section Fonctionnement	25 636,00	25 636,00
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	46 332,94	11 873,00
Solde d'exécution de la section d'investissement		34 459,94
Total section Investissement	46 332,94	46 332,94
TOTAL GÉNÉRAL	71 968,94	71 968,94

Le budget est voté dans les conditions habituelles des délibérations du conseil municipal, c'est-à-dire à la majorité absolue des suffrages exprimés (article L 2121-20 du code général des collectivités territoriales).





Aujourd'hui, entretenir notre éclairage public est devenu très compliqué. Pour satisfaire aux normes actuelles, il y a obligation de faire intervenir une entreprise agréée avec une nacelle et un minimum de deux personnes par intervention.

Il est aussi impossible pour une personne non habilitée de se procurer les ampoules de rechange. Un remplacement de trois ampoules revenant à 750 €, sans aucune garantie et sans aucun entretien de l'appareillage, il devenait très difficile de continuer dans ces conditions. En octobre 2012, notre commune décidait de passer une convention avec EDF qui projetait d'instaurer une compétence éclairage public. Deux ans plus tard après moult difficultés, ce service est enfin opérationnel. Une cotisation sera établie par ampoule en début d'année et permettra la maintenance du luminaire en entier, à savoir le nettoyage de la vasque, l'entretien de l'appareillage, le remplacement du condensateur, si besoin, ainsi que l'ampoule.

Il y aura une aide de 35% à 45%, suivant la demande, pour une mise aux normes de cinq sur neuf de nos armoires électriques ou pour créer une dissimulation du réseau ou pour une création d'éclairage public. Il faut savoir également que seul l'éclairage public du village est aux normes actuelles et que les sources lumineuses de Notre Dame, Saint Geniès, Hélios ou Loubéjac seront introuvables dès le 1er janvier 2017 ; car classées « énergivores » .

Le nouveau compteur LINKY !

Après un essai sur deux départements, l'Etat a donné feu vert le 9 juillet 2013 pour généraliser la pose de compteurs communicants d'ici 2021. Pour notre département, il s'agira de poser 119 200 compteurs reliés entre eux par 5 200 concentrateurs dont une partie sera fabriquée par le « Groupe Cahors ». Ces compteurs permettront la mise en place de nouveaux services, comme la

**Linky, un peu plus qu'un compteur...
des fonctionnalités nouvelles**



- Relever à distance la consommation et la production
- Intervenir à distance pour réduire les coupures accidentelles
- Favoriser la maîtrise des consommations

programmation par priorité en fonction de toutes les utilisations demandées par les foyers mais aussi par rapport à l'apparition des véhicules électriques sur le territoire.

En cas de panne sur le réseau, il y aura une détection immédiate. C'est aussi une réglementation Européenne qui prévoit que 80% des compteurs devront être communicants d'ici 2020 pour les installations jusqu'à 36KVA (Kilo Volt Ampère).

En ce qui nous concerne, le secteur du sud du Lot sera le dernier à être pourvu, soit en 2021.

L'ORGANISATION PÉRISCOLAIRE

Les rythmes scolaires, parlons-en !!

La nouvelle organisation du temps scolaire a été mise en place à la rentrée 2014/2015. C'est le résultat des différentes recherches et études menées en France par l'OCDE.



Comment résumer cette réforme ?

Les principes généraux d'organisation du temps scolaires seront les suivants :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin.
- Une journée de classe de maximum 5h30 et une demi-journée de maximum 3h30,
- + 1 heure par semaine d'activités pédagogiques complémentaires (APC)



L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Cette heure hebdomadaire (36h/an) est placée sous la responsabilité des enseignants.

L'organisation de l'APC est proposée par le conseil de maîtres et arrêtée par l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale).

- Une pause méridienne de 1h30 minimum,
- La création des activités péri-éducatives.

☞ Emploi du temps RPI Belfort/Fontanes/Montdoumerc Semaine de 4 jours 1/2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Enseignement	9h / 12h	9h / 12h	9h / 12h	9h / 12h	9h / 12h
Pause méridienne	12h / 13h30	12h / 13h30	12h / 12h30	12h / 13h30	12h / 13h30
Enseignement APC—Activités péri-éducatives Garderie	13h30 / 15h45	13h30 / 15h45		13h30 / 15h45	13h30 / 15h45
	15h45 / 16h15	15h45 / 16h15		15h45 / 16h15	15h45 / 16h15
	16h15 / 17h00	16h15 / 17h00		16h15 / 17h00	16h15 / 17h00

SOMMAIRE :

Temps scolaire (24h)		Compétence Éducation Nationale.
A.P.C. (1h)		
Temps périscolaire		Compétence COMMUNE.
Activités péri-éducatives		





LES INSCRIPTIONS : LES MODALITES



La Commune a mis en place le temps péri-éducatif depuis la rentrée de septembre qui connaît un grand succès auprès des enfants. A chaque reprise après une période de vacances scolaires, un nouveau thème est abordé (sport, théâtre, activités manuelles, cuisine...) Merci à nos employés communaux pour leur investissement . Une demande d'inscription est envoyée aux parents pour chaque période.



NOS ECOLES DE CAMPAGNE SONT-ELLES MENACEES ?

L'année 2014 a vu naître de grandes inquiétudes quant à l'avenir de nos écoles de campagne. En effet, en juin 2013, était définitivement adoptée la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, dont l'objectif affiché est de proposer une école juste pour tous et exigeante pour chacun.

Prenant prétexte des nouveaux objectifs qu'imposerait cette loi à nos enseignants des classes maternelles et primaires et de l'amélioration des conditions de scolarisation de nos élèves, l'Inspection Académique du LOT entend procéder à une refonte globale du maillage du territoire scolaire lotois.

En réalité, le constat est simple : dans le département du LOT, 31 % des écoles disposent d'une seule classe et 31 % disposent de deux classes, étant précisé que le ratio d'encadrement est l'un des plus faibles au niveau national : 5,85 enseignants pour 100 élèves dans le Lot contre 5,19 de moyenne nationale.

L'objectif non avoué est donc vraisemblablement de faire des économies, l'État n'ayant plus (ou ne se donnant plus) les moyens de payer nos instituteurs de campagne. Face à cet objectif impérieux, il n'existe que deux alternatives : soit la démarche est faite en concertation avec les élus, soit elle sera imposée par l'Éducation Nationale dans les années à venir, d'où l'importance de rester impliqués dans l'élaboration de la nouvelle carte scolaire lotoise.

Il faut toutefois raison garder. Vos élus ont participé à plusieurs réunions organisées par les porteurs de ce projet, notamment le 10 août 2014 à la Mairie de CAHORS et le 10 octobre 2014 à LALBENQUE. Notre école, et au-delà notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, ne sont pas à ce jour menacés. L'Inspection Académique a reconnu la constante augmentation de nos effectifs et la qualité de nos équipements, ce qui fait de notre RPI l'un des plus dynamiques du sud du Lot.

Notre municipalité attache beaucoup d'importance à la préservation de notre école, ce qui l'a d'ailleurs conduit à réaliser un investissement important qu'elle entend bien pérenniser dans les années à venir. Sachez que nous restons vigilants sur les regroupements d'écoles qui pourraient nous être imposés à court ou moyen terme et que nous saurons tout mettre en œuvre pour que notre commune conserve son école publique afin de maintenir notre attractivité et nos emplois.



Un château très, très fort : Le château de BONAGUIL



Ce château est situé dans le Lot-et-Garonne près de Fumel.

Il a été construit aux 13^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème} et 18^{ème} siècles. Il est classé monument historique.

Il y a 1 heure de trajet de Belfort à Bonaguil.

Ce monument était habité par le seigneur Bérenger de Roquefeuille.

Le donjon est haut de 30 mètres avec 90 marches.

Il y avait 7 ponts levés à l'entrée du château et il y a une barbacane, c'est un bouclier de protection.

Nous avons visité la barbacane, le puits de 50 mètres de profondeur, la canonnière et l'archère (à l'extérieur), le pigeonnier, la chicane, le donjon, le pont charretier, la casemate, la tour carrée, la tour grosse, le potager, les murs de l'extérieur sont en pierre, les murs sont de 4 mètres d'épaisseur, la cour basse (extérieur).

Nous sommes allés visiter la salle de réception. On est allé voir les WC et la salle où il y avait les vieux carreaux et la poterie et les gravures comme le lion. Les latrines (les WC) étaient en pierre avec une vitre et leurs besoins descendaient dans le fossé.

La révolution Française

Madame Marguerite de Fumel est veuve après 3 jours de mariage avec Bérenger de Roquefeuille.

Quelques années après, elle meurt et l'héritier du château est son neveu ...

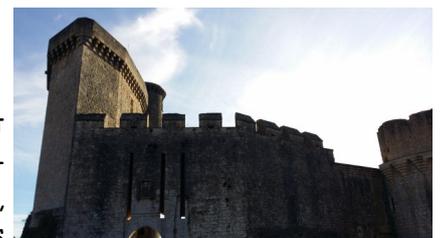
Il y installe des domestiques. Mais le neveu n'est jamais venu à Bonaguil jusqu'à la révolution française. Les révolutionnaires arrivent à Bonaguil et les domestiques s'en vont parce qu'il n'y a pas de seigneur donc ils ne veulent pas mourir pour rien. Les révolutionnaires envahissent le château de Bonaguil, ils enlèvent le fer, le bois et quelques pierres pour construire d'autres maisons.

La chasse au trésor

Il y avait quatre groupes de sept élèves et un accompagnateur.

Puis nous avons fait une chasse au trésor. Pour trouver le trésor il y avait cinq enveloppes, cachées dans tout le château. Chaque groupe avait une direction différente. Certaines étaient cachées dans les fentes des murs, d'autres dans le fournil, dans le donjon... Dans les enveloppes, il y avait des indices ou des codes qui permettaient de trouver le trésor.

Dans le trésor il y avait un gobelet décoré avec un dessin du château et des pièces en chocolat.



Texte écrit par les élèves de CM1-CM2 de Belfort-du-Quercy

Calendrier Annuel des manifestations des associations du village,

Dates	Manifestations	Association	Lieu
16 janvier	Assemblée Générale	Comité des fêtes	Salle des fêtes B DU Q
18 janvier	Vœux à la population	Conseil Municipal	Salle des fêtes B DU Q
29 janvier	Assemblée Générale (avec repas)	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes B du Q
6 février	Belote (suivie d'une soupe aux fromages)	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes B du Q
7 mars	Banquet des chasseurs	Syndicat des chasseurs	Salle des fêtes B du Q
21 mars	Repas des écoles	APE du Léoure	Salle des fêtes B du Q
28 mars	Soirée dansante	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes B du Q
10 mai	Marché de Printemps	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
20 juin	Fête des écoles	APE du Léoure	Lavoir de Fontanes
27 juin	Repas de fin d'année	Les Genêts de Belfort	Gandoulès
7 juillet	Balade à la tombée du jour	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
25 juillet	Repas du St Jean	Saint Jean des Arades	Eglise St Jean <small>ou salle des fêtes en cas de mauvais temps</small>
4 août	Balade à la tombée du jour	Maison et Terroir	Salle des fêtes de B du Q
14.15.16 août	<i>Fête du Melon</i>	<i>Comité des fêtes</i>	<i>Belfort du Quercy</i>
12 septembre	Balade du Patrimoine	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
30 août	Soirée dansante et repas	Comité des fêtes St Geniès	Place Saint Geniès
10 octobre	Concours de soupes	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
6 novembre	Belote	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes B du Q
15 novembre	Bourse aux jouets	APE du Léoure	Salle des fêtes B du Q
29 novembre	Loto	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes B du Q
6 décembre	Marché de Noël	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
12 décembre	Loto des écoles	APE du Léoure	Salle des fêtes Montdoumerc



du Léoure



Cette association à but non lucratif, reposant sur le bénévolat des enseignants et des parents, vise à soutenir les actions pédagogiques de nos trois écoles, en alimentant les coopératives scolaires, en payant les déplacements en car pour les sorties pédagogiques, ainsi que les fournitures scolaires de tous nos enfants.

Cette année, 4 animations vont ou ont été organisées :

- Au 1er trimestre : marché de Noël à Fontanes, le 30 novembre 2014,
Le loto à Montdoumero le 13 décembre 2014,
- Au 2ème trimestre : le repas à Belfort, le 21 mars 2015,
- Au 3ème trimestre : la fête des écoles, à Fontanes, le 20 juin 2015.

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête et passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur.

L'équipe vous attend nombreux pour aider au mieux les écoles de nos enfants.

Présidente : Mme CASTELNAU Dorothée (06.23.87.72.44)

Présidente Adjointe : Mme FOURES Sandrine

Trésorière : Mme MARTY Caroline (06.70.36.65.19)

Trésorière Adjointe : Mme BALITRAND Céline

Secrétaire : Mme MARTY Christelle (06.16.18.16.76)

« Atelier Créatif « Lous Aluserpits »

L'atelier créatif vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 et espère trouver un ou une bénévole avec assez de temps, d'énergie, de patience et de créativité pour assurer dès septembre l'animation.

Créé il y a six ans pour les élèves du RPI de CE2 au CM2 le mercredi matin, il a depuis plusieurs années offert aux collégiens, à leur demande, la possibilité de continuer leurs activités pendant les petites vacances scolaires.

Depuis cette année, le mercredi matin est consacré à l'école, nous avons donc reporté l'atelier des enfants du primaire pendant les congés.

Mais avec l'apparition des activités péri-éducatives nos activités font un peu double emploi, il faudrait davantage les différencier et je ne sais pas le faire. J'arrêterai donc l'animation à la fin de l'année scolaire.

Faute de repreneur, l'association sera mise en sommeil.

J'attends donc vos candidatures !

La présidente, J. Morillon.

MAISON et TERROIR

L'Association Maison & Terroir, créée à l'initiative de Hugues ALLART en 2009, poursuit le développement de ses activités dans le cadre qu'elle s'était fixé, à savoir favoriser les liens sociaux, dans le respect du patrimoine culturel et bâti, en apportant de nouvelles animations au village. C'est ainsi qu'aux activités habituelles (marchés de printemps et de Noël, balades à la tombée du jour)... se sont additionnées ces 2 dernières années, les concours de soupes et balade du patrimoine qui rencontrent également un vif succès. Nos remerciements vont à celles et ceux qui ont, par leur participation active, animé notre village et je tiens à remercier particulièrement les 24 membres de notre Association, ainsi que le nombreux public qui nous encourage tout au long de l'année en participant joyeusement à nos manifestations.

Notre Assemblée Générale se tiendra le **samedi 10 Janvier 2015**. Lors de cette réunion, le calendrier des manifestations pour 2015, ci-dessous, sera proposé :

Marché de Printemps : Dimanche 10 Mai

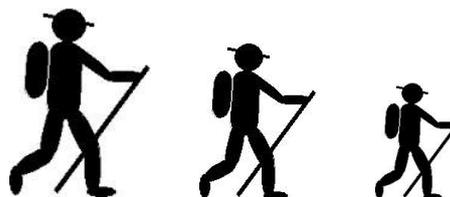
Balade à la tombée du jour : Mardi 7 Juillet

Balade à la tombée du jour : Mardi 4 Août

Balade du Patrimoine : Samedi 12 Septembre

Concours de Soupes : Samedi 10 Octobre

Marché de Noël : Dimanche 6 Décembre



Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre !

(contact : Président : Marc DEBONDUE 05.65.21.14.93 ou Trésorière Yvette ALLART 05.65.31.64.86 ou Secrétaire Michèle VIDAL 05.65.31.71.26).

e-mail : maisonterroir@hotmail.fr – Site internet : www.maison-terroir.sitew.com

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015 !

Le Président

« Les Amis de Saint-Jean des Arades »

Le samedi 26 juillet 2014 a eu lieu le repas annuel devant la chapelle de Saint-Jean des Arades avec 150 personnes.



Eglise Saint Jean des Arades

Nous avons passé une excellente soirée champêtre grâce à une météo très favorable.

Concernant les désordres sur les murs de la chapelle, nous attendons les conclusions des experts et des assurances.

Merci à tous qui nous accompagnez dans notre sauvetage et à bientôt sinon à la prochaine soirée fixée au samedi 25 juillet 2015.

André Hébrard et le bureau des « Amis de Saint-Jean des Arades ».

Syndicat des chasseurs et propriétaires

En cette fin d'année, nous vous présentons comme à l'habitude le bilan de notre saison de chasse 2013/2014.

Nous avons atteint notre quota de chevreuils, soit 51 et 39 sangliers lors des battues avec les chasseurs de Labastide de Penne. Notre garde communal, Robert Roux, effectue avec le rallye du Quercy Blanc des opérations de piégeage d'animaux classés nuisibles. Pour la saison en cours 2014/2015, nous avons lâchés 50 faisans de tir à l'ouverture, un deuxième lâcher de 60 faisans de tir sera effectué avant la fermeture.

Nous remarquons toujours une baisse du petit gibier.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à nos manifestations et vous attendons aussi nombreux en particulier pour le banquet du 7 mars 2015.

Merci encore à tous les propriétaires, chasseurs ou non, qui mettent leurs terres à notre disposition pour le territoire de chasse ou la constitution de réserves communales.

Meilleurs vœux pour 2015 !



Comité des fêtes

Le président du comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies lors des précédentes manifestations. Malgré leurs efforts, elles n'ont pas connu le succès escompté et la question de l'avenir du comité, de la fête votive et de la vie du village se pose donc.

Une assemblée générale aura lieu le vendredi 16 janvier 2015 à 20h30 à la salle des fêtes, à laquelle tout le monde est convié. Vos idées, vos suggestions, votre soutien seront les bienvenus afin que les jeunes qui sont motivés puissent continuer à faire vivre leur association.





Au cours de l'année 2014, les GENÊTS ont trouvé leur rythme de croisière entre activités traditionnelles et petites nouveautés.

Les activités hebdomadaires fonctionnent régulièrement : le patchwork, la pétanque et la marche de façon très satisfaisante. En ce qui concerne les jeux de société, la précarité de notre salle est un handicap qui, nous l'espérons, sera résolu avec l'achèvement des travaux de rénovation prévus.

Par contre, la danse et la gymnastique ont connu des défections souvent dues à des problèmes de santé et il est urgent de compléter les effectifs pour permettre leur maintien.

Nous attendons aussi des volontaires féminins et masculins pour le théâtre repris cette année par Maité Cousture.

Les ateliers du savoir-faire n'ont pas tous rencontré le succès escompté et nous ne conserverons cette année que ceux qui ont l'adhésion de plusieurs participants (osier, soie, décoration florale).

La dernière soirée belote a eu lieu un vendredi et devant son succès, l'expérience sera renouvelée.

Notre soirée à thème de février dernier ayant déçu nombre de personnes, nous abandonnons cette année cette lourde organisation au profit d'une soirée traditionnelle repas et danse le 28 mars 2015.

Une exposition Patchwork est prévue le jour de la fête de Belfort (15 août 2015), une tombola sera organisée et un patchwork cousu par le groupe des Amies du patch sera le gros lot.

Avec plus de 140 adhérents à ce jour et une moyenne d'âge en nette diminution avec le recrutement de « jeunes » nous espérons un dynamisme plus grand de nos activités.

En espérant que des personnes qui ne sont pas encore adhérentes nous rejoignent, nous souhaitons une très bonne année 2015 à tous les Belfortois et Belfortoises.

Programme des activités :

• Ateliers hebdomadaires

Dernier lundi du mois ⇒ après-midi récréative à l'Algéco à 14h30

Mardi à 9h30 ⇒ randonnée pédestre départ de Belfort pour une marche de 2h environ

Mardi à 14h ⇒ patchwork (sauf vacances scolaires) salle de réunion au dessus de la Mairie

Mardi à 18h30 ⇒ cours de danse (dances de société, danses populaires) à la salle des fêtes

Mercredi à 14h ⇒ théâtre à l'Algéco

Judi 14h ⇒ jeux de société à la salle du club

Vendredi à 11h ⇒ gymnastique (sauf vacances scolaires) à la salle des fêtes

Vendredi à 14h30 ⇒ pétanque

• Ateliers du savoir-faire (à l'algéco)

Vendredi 19/12/14 à 20h ⇒ décoration florale pour Noël

Les 4, 11, 18 et 25 mars 2015 ⇒ travail de l'osier avec Hervé Dubéros

Mercredi 13/05/15 ⇒ peinture sur soie



Comité des fêtes de Saint Geniès et de la Millau

Le 31 Août 2014 sur la nouvelle place des amis du Lemboulas s'est déroulée la fête de Saint- Génies où, après la messe de 10h et l'apéritif, se sont rassemblées plus de 70 équipes doublette pour le concours de pétanque : une agréable surprise.

Le soir 314 repas ont été servis suivis d'une soirée dansante avec le nouvel orchestre « Les Copains du Musette ». Nous remercions encore la générosité des habitants pour leur participation aux bouquets.

Le comité annonce le changement de son bureau avec le départ du Président José ESTRADA, « repos mérité » après ces années de service..., remplacé par Jérôme BONNESTÈVE et l'entrée de Vanessa CLAVEL.

Le Comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Naissances



- Jules, Thibault ROUMIGUÉ,
- Titouan, Yves LUC-TALIERCO,
- Maël DUBEDOUT.



Etat Civil

Mariages

- Virginie BLANCHARD et Benoît DEILHES.



Décès

- René, Albert COUSTURE,
- Rina CASTELLARIN épouse BOURGUET,
- Gérard, Flavien LADET,
- Yvette, Hélène BÉSSIÈRES épouse FIGEAC,
- Jean, Claude, Yves FOURNIÉ,
- Benjamin CUBAYNES,
- Maurice, Lucien, Joseph, Germain COMBALBERT.



Rendez-vous sur www.service-public.fr pour toutes questions ou demandes de formulaires en ligne (état civil, urbanisme...)

LES NUMÉROS UTILES



15	17	18	112	119
SAMU	GENDARMERIE POLICE	POMPIERS	URGENCES EUROPEEN	ENFANCE MALTRAITEE

MAIRIE de Belfort du Quercy	05.65.31.60.58.
Agence Postale Communale	05.65.31.60.58.
Restaurant Scolaire	05.65.21.84.59.
École Communale	05.65.31.74.20.
Gendarmerie de Lalbenque	05.65.31.60.17.
Accueil sans abris	115
Centre anti poison	05.61.49.33.33.
Perception de Lalbenque	05.65.31.60.31.
Préfecture du Lot	05.65.23.10.00.
Ordures ménagères CCPL Lalbenque	05.65.24.22.50.
Direction Départementale du Territoire	05.65.20.43.10.
SAUR urgence 24h/24h	05.81.91.35.07.
Service Technique France Télécom	39.01.
Horloge parlante	08.99.88.10.10.

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RECHERCHONS VOS CONTACTS AU 0101

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



6	1		3		8		9	7
	4		2		9		5	
			4					
		8	9		2	5		4
9			8					3
2		1	4		5	9		
			1					
	3		7		4		8	
4	9		8		3		7	6

			1			4		
		5		2	3		1	
				4			7	3
9	6			3			4	
	2			9			3	8
3	1			7				
	9		3	8		6		
		6			9			



livret de jeux sur Noël



Réponse disponible en Mairie.



Ingrédients

- * 150 gr de chocolat noir
- * 100 gr de sucre
- * 50 gr de farine
- * 150 gr de beurre
- * 4 oeufs
- * 2 cuillères à soupe de lait

Pour la décoration :

sucre glace, oeuf, petits bonbons dorés, argentés ou colorés.

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes

Un sapin tout choco.

Préparation

1. Préchauffer le four à 180° C.
2. Faire ramollir le beurre.
3. Faire fondre le chocolat coupé en morceaux avec 2 cuillères à soupe de lait, au bain-marie.
4. Fouetter dans un saladier le beurre et le sucre, jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
5. Incorporer le chocolat.
6. Incorporer enfin les jaunes d'oeufs un par un, puis la farine.
7. Battre les blancs en neige ferme avec une pincée de sel, les ajouter très délicatement au mélange en soulevant avec la cuiller.
8. Beurrer et fariner sur une plaque à gâteau, y verser la préparation.
9. Mettre au four 20 minutes environ, en surveillant la cuisson à la pointe du couteau (quand elle ressort sèche le gâteau est cuit).
10. Laisser refroidir et ensuite découper des étoiles de différentes tailles (à l'aide d'emportes-pièce de différentes tailles, c'est mieux. Superposez les étoiles de la plus grande à la plus petite.

Pour la décoration, saupoudrer de sucre glace ou de glaçage, puis ajouter les petits bonbons pour décorer votre délicieux sapin.



L'Assemblée Nationale a adopté la proposition de loi encadrant l'usage des produits phytosanitaires à l'horizon 2020.

La proposition de loi du sénateur Joël Labbé, adoptée définitivement le 23 janvier, interdit à partir du 1er janvier 2020, l'usage des produits phytopharmaceutiques par les personnes publiques (Etat, régions, communes, départements, établissements publics...) pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

Par ailleurs, la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits phytopharmaceutiques pour un usage non professionnel seraient interdites à compter du 1er janvier 2022.

Michel CANIHAC, employé communal s'est rendu en septembre dernier à un stage pour validation d'un certificat individuel professionnel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, catégorie « applicateur en collectivités territoriales ».

De ce fait, petit à petit certains secteurs dans le village ne seront plus désherbés mais laissés en herbe.

comment réutiliser l'eau de cuisson des pommes de terre, des pâtes, du riz... ?

l'eau bouillante[®] désherbant

pour détruire les "mauvaises herbes", rien de tel que ce produit efficace, pas cher, non-toxique, sans odeur et biodégradable !

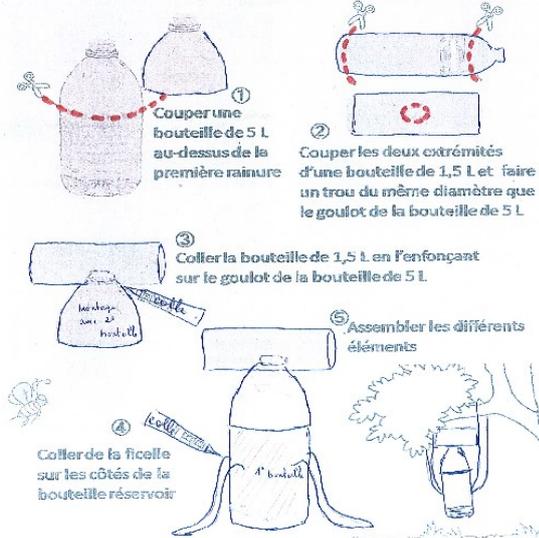
L'interdiction partielle des pesticides dans les collectivités pourrait prendre effet dès 2016.

C'est un petit amendement, mais il change beaucoup de choses pour les collectivités : dans le cadre de l'examen en commission, à l'Assemblée Nationale, du projet de loi sur la biodiversité, le gouvernement a fait voter un amendement qui modifie profondément la loi Labbé adoptée le 23 janvier dernier. L'obligation devait entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2020.

Mais la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, très attachée à la question de la limitation des produits phytosanitaires a fait introduire un amendement dans le projet de loi biodiversité, qui remplace la date du 1er janvier 2020 par une date bien plus proche : **1er janvier 2016**.



PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES



Contre les frelons asiatiques



Faites des pièges dès maintenant

Le piégeage de printemps

Objectif : limiter le nombre de fondatrices et donc le nombre de futurs nids, et ainsi contribuer à diminuer la pression des attaques d'automne.

Le piégeage d'automne

Objectif : Diminution de la prédation au rucher. La pression sur les ruchers est grande à cette période car les frelons cherchent une alimentation riche en sucre. Ce piégeage doit être massivement mis en place pour protéger les colonies susceptibles d'être fortement attaquées et dépeuplées.



Frelon asiatique environ 3 cms

Frelon européen environ 5 cms

BIEN TRIER, C'EST MIEUX POUR LA PLANÈTE ET PLUS ÉCONOMIQUE !

Respectons mieux les consignes de tri.

Des erreurs ont été constatées dans certains bacs de collecte des déchets recyclables (poubelles vertes) de notre commune.

Il est nécessaire d'améliorer la qualité des déchets recyclables collectés pour trois raisons essentielles : **améliorer les conditions de travail** des agents de tri et de collecte, **mieux capter les déchets recyclables** et **réduire les coûts** au niveau de la collecte et sur le traitement du refus (erreurs de tri).

Tri : les erreurs aux conséquences graves

Il s'agit des déchets jetés dans les bacs verts et qui dégradent la sécurité ou les conditions de travail des agents de tri et de collecte : seringues, verre, produits chimiques, couches-culottes, litières d'animaux, restes de repas, viscères... Cette liste, malheureusement non exhaustive, énumère ce que l'on trouve encore trop souvent sur le tapis de tri...



Témoignage d'un agent de tri :

“ En visitant le centre de tri, les personnes sont surprises de voir passer sur le tapis des choses qui n'ont rien à faire dans le recyclable : seringues, couches, restes de repas... Ils prennent alors conscience que le tri fait par chacun a des conséquences sur nos conditions de travail. ” Françoise C.

Tri : des consignes plus simples

Désormais, les consignes de tri sont plus simples dans le Lot. Vous pouvez jeter dans le bac vert **tous les emballages** (en plastique, en carton, en métal) et **tous les papiers** (prospectus, enveloppes...).

Pensez aussi que les déchets encombrants ne doivent pas être déposés dans ou à côté des bacs (mobilier, radiateurs, matelas, déchets de rénovations...).

Pour vos déchets volumineux ou toxiques, [la déchetterie de LALBENQUE](#) est à votre disposition aux jours et horaires suivants :

Mardi et Samedi de 9h à 12h,

Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

**Si vous avez des doutes ou des questions sur le tri, n'hésitez pas à contacter le SYDED au :
05.65.21.54.30.**

Le coût de l'enfouissement des Ordures Ménagères à Montech est de 130 € HT, (d'où l'intérêt de composter les déchets de cuisine).

Le coût des déchets recyclables au SYDED de CATUS est de 65 € HT.

Sur les déchets recyclables le taux de refus est de 20 % (objets mal triés).

Dans le canton de LALBENQUE il y a trois communes « points noirs ».

Si les Ordures Ménagères sont mal triées, elles reviennent en camion au SYDED de CATUS (deux fois le voyage = un coût)





Déchets recyclables	Ordures Ménagères	Déchetterie	Containers verre
Emballages Papier et plastique Carton plié Aluminium, acier Boite de sardines Couvercle de pot Opercule boîte de lait Capsule expresso Bouchon métallique Plaquette médicaments vide Barquette de viande Pot yaourt plastique et carton Vaisselle plastique sans aliment Nappe, serviette en papier et propre, Pot de fleur Ne pas empiler différentes matières Bombe aérosol (...)	Sopalin Mouchoirs en papier Coton Couches bébé Hygiène féminine Déchets de cuisine, reste, épiluchure (voir compostage)	PVC Polystyrène Salon de jardin plastique Poêle – casserole – vaisselle cassée Arrosoir – seau Gravas – placo Ferraille Verre de table (boire) Vitre cassée Bois – literie Electroménager (voir les recycleries) Tissu (benne)	Verre bouteilles Verre emballage Verre pot moutarde Bocaux Retirer les bouchons couvercles, opercules

Au Récup'
VERRE
Emballages seulement

Bouteilles, bocaux, pots, sans bouchon ni couvercle

Dans le **Bac vert** ou en **sac transparent**
PAPIER
Non souillé

TOUS LES PAPIERS :
Journaux, revues, prospectus, enveloppes...

TOUS LES EMBALLAGES

carton

Boîtes & briques

métal

Boîtes, canettes, aérosols, barquettes...

plastique

Bidons, bouteilles, flacons, boîtes, pots, barquettes, films, blisters, sachets, tubes...

NOUVELLES CONSIGNES
DESORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SONT TRIS

